

Acquisition de matériels scientifiques dans le cadre du projet « ERASMUS+ SPAAT4FOOD » au profit De l'institut supérieur de biotechnologie de sidi Thabet relevant de l'Université de la Manouba

Į

Cahier des charges

Acquisition de matériels scientifiques au profit De l'institut supérieur de biotechnologie de sidi Thabet relevant de l'Université de la Manouba

Article1: Objet

Dans le cadre du projet ERASMUS+ SPAAT4FOOD (Stratégic Platform For Ameliorating Tunisian HIGHER Education on Food Sciences and Technology) L'Université de la manouba se propose de lancer le présent cahier des charges pour acquisition de matériels scientifiques « Rhéomètre Rotatif » au profit de l'institut supérieur de biotechnologie de sidi Thabet .

La présente consultation est composée d'un seul article :

Article	Désignation	Quantité
01	Rhéomètre Rotatif	01

Article 2: Conditions requises pour soumissionner

- Tout fournisseur qui possède toutes les garanties requises pour la mise en œuvre de l'accord dans les meilleures conditions pour qu'il soit en mesure de participer à cette consultation.
- Ne pas accepter la participation des personnes physiques ou morales qui sont en faillite ou dans le cas d'un règlement judiciaire.

Article 3 : Modalités de transmission des offres

Les soumissionnaires intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges à partir du site officiel de l'université de la Manouba <u>www.uma.rnu.tn</u> ou directement du service informatique .

Les offres techniques et financières doivent être envoyées dans une enveloppe scellée par rapide poste ou par voie postale ou livrée directement au Bureau d'ordre de l'Université de la Manouba Contre un accusé de réception, à l'adresse suivante :

« Université de la Manouba, Campus universitaire de la Manouba 2010 »

L'enveloppe doit comporter l'adresse et la mention :

" A NE PAS OUVRIR Consultation N° 02/2022

Relatif à l'acquisition de matériels scientifiques dans le cadre du projet « ERASMUS+ SPAAT4FOOD »

au profit De l'institut supérieur de biotechnologie de sidi Thabet ..".

L'enveloppe extérieur doit comporter, outre les pièces administratives, deux enveloppes à savoir une Offre technique (Enveloppe A) et une Offre financière (Enveloppe B).

La date limite pour la réception des offres sera le **08 juin 2022**, toute offre reçue après cette date est considérée comme annulée (le cachet du bureau d'ordre faisant foi).

Chaque soumissionnaire est appelé à remettre les pièces suivantes :

Pièces administratives

- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) dument signé et paraphé.
- Fiche de renseignements sur le soumissionnaire.

- Déclaration sur l'honneur de non influence, de non faillite et qu'il n'était pas un agent public au sein de l'université de la Manouba, ayant cessé son activité depuis moins de cinq (05) ans
- Certificat d'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale.
- Original de l'extrait de registre du commerce (La date de livraison de registre de commerce ne dépasse pas le 3 mois à la date limite de réception des offres).

L'offre financière:

- 1- Soumission financière.
- 2- Bordereau des prix.

L'offre technique:

- 1- Formulaire des réponses (Les formulaires de propositions techniques doivent indiquer explicitement les caractéristiques techniques des équipements proposés. Le soumissionnaire en remplissant les formulaires, ne doit pas se suffire à des termes tels que "conforme" "oui" ou "Idem")
- 2- La documentation technique complète, Les prospectus doivent porter le cachet du soumissionnaire
- 3- Engagement à assurer un service après-vente (annexes).
- 4- Aspect service (annexes).

Validité des documents :

Tous les documents envoyés doivent être clairs et valides à la date limite d'acceptation des offres. Les documents envoyés doivent être en arabe, français ou anglais, c'est-à-dire que les documents envoyés dans une autre langue sont annulés et cela est pris en compte lors de l'ouverture des offres. Aucun retrait ou modification de dossier reçu par L'université de la Manouba n'est permis

Article 4: Examen des offres et critères de sélection

L'examen des dossiers se fera par la commission, sur deux étapes :

- L'analyse des offres financière: La commission procède au dépouillement des offres financières dans un ordre croissant sur la base du prix unitaire hors TVA. Le soumissionnaire le moins disant sera déclaré provisoirement adjudicataire. Le marché ne lui sera définitivement attribué qu'après l'approbation par L'université de la Manouba.
- L'analyse des offres techniques: La commission examine la conformité de l'offre technique aux exigences et dispositions du cahier des charges et propose d'attribuer la commande si l'offre la moins disante répond aux exigences techniques, faute de quoi, l'offre suivante sera examinée de la même manière et en respectant l'ordre croissant des offres financières.

Article 5: Validité des offres

Les soumissionnaires sont engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des plis.

Article 6: Délai d'exécution

Le délai d'exécution est de (60) jours à compter de la date du lendemain de la réception du bon de commande signé.

Article 7: Pénalité de retard

Pour chaque jour de retard non justifié par écrit à l'avance, apporté dans la livraison, l'installation ou l'essai sur site et la mise en marche du matériels ou produits commandés, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison de un pour mille (1‰) par jour de retard sur la valeur totale du marché toutes taxes comprises.

Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder Cinq pour cent (5%) de la valeur totale du marché éventuel.

Article 8: Évolution technologique

Le titulaire du marché et dans le cas où l'évolution technologique a entraîné des modifications sur les caractéristiques techniques des équipements proposés dans son offre initiale, doit en informer l'administration de ces modifications avant la livraison du matériel. Le titulaire du marché ne peut prétendre à aucune augmentation des prix suite à ces modifications. L'administration se réserve le droit d'accepter ou de refuser de telles modifications sur les caractéristiques techniques des équipements..

Article 9 : Contrôle du matériel

L'Université de la Manouba se réserve le droit de contrôler le matériel objet de cette consultation conformément aux conditions mentionnées dans les spécifications techniques.

Article 10: Livraison

La livraison est prévue à l'institut supérieur de biotechnologie de sidi Thabet et assurée par une commission de réception. L'administration doit être informée 04 jours avant. Le fournisseur doit fournir toutes les documentations relatives aux différents équipements.

Article 11 : Réception et mise à l'essai des Equipements

Le matériel livré au titre de cette consultation doit satisfaire aux spécifications techniques et fonctionnalités proposées. Il sera entièrement assuré contre tout dommage ou faille découlant de son acquisition et installation.

La réception provisoire :

La réception provisoire du matériel est prononcée après livraison, installation et mise en marche de la totalité du matériel. Elle ne sera prononcée qu'en cas de conformité totale des équipements et des tests jugés concluants par l'administration et ce, à travers un procès-verbal de réception provisoire signé conjointement par le fournisseur et chaque institution bénéficiaire.

La réception définitive : Une réception définitive sera prononcée douze (12) mois après la date de la réception provisoire et après confirmation du bon fonctionnement du matériel dans leur environnement d'exploitation. Cette étape est conclue par un PV de réception définitive signé par les deux Parties contractantes et sans réserve, elle sera prononcée à l'issue du délai de garantie de tous les équipements objets du présent cahier des charges.

Article 12 : Garanties financières

• Retenue de garantie :

Une retenue de garantie égale à cinq pour cent, (5%) du montant à payer au titre du marché et de ses avenants, sera prélevée sur le paiement à effectuer, en garantie de la bonne exécution du marché et du recouvrement des sommes dont le titulaire du marché serait reconnu débiteur au titre de ce marché.

• Restitution de garantie :

Le montant de la retenue de garantie est restitué au titulaire du marché, ou la caution qui la remplace devient caduque, après que le titulaire du marché ait accompli toutes ses obligations, et ce, à l'expiration du délai de quatre mois à partir de la date de la réception définitive. Si le titulaire du marché a été avisé par l'acheteur public avant l'expiration du délai susvisé par lettre motivée et recommandée ou par tout autre moyen ayant date certaine qu'il n'a pas honoré tous ses engagements, la retenue de garantie n'est pas restituée ou il est fait opposition à l'expiration de la caution qui la remplace. Dans ce cas, la retenue de garantie n'est restituée ou la caution qui la remplace ne devient caduque que par main levée délivrée par l'acheteur public.

ARTICLE 13 : Délai de garantie

La durée de garantie est fixée à (01) une année et prendra effet à partir de la date de signature d'un PV de réception provisoire sans réserve. Durant la période de garantie, le titulaire du marché est tenu d'intervenir suite à la réception d'une réclamation émise par l'Université ou ses institutions afin de remplacer, réparer ou remettre en service le matériel, et ce dans les plus brefs délais et à ses frais (fourniture, transport, dédouanement, assurance, etc.).

Article 14 : Droit de l'Acheteur de modifier les quantités au moment de l'attribution du Marché

Au moment de l'attribution du Marché, l'Acheteur se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de la commande d'au plus 20% de la quantité requise sans aucune modification des prix unitaires ou autres conditions de l'offre et du Cahier des charges.

Article 15 : Modalités de paiement

Le fournisseur sera payé définitivement après la réception des équipements sans aucune réserve après la présentation d'un bon de commande, un bon de livraison et une facture en quatre exemplaires signées et approuvées par l'administration et le fournisseur.

Article 16: Variation des prix

Les prix doivent être en dinar tunisien, toutes taxes comprises incluant toutes les charges à caractère ferme et non révisable.

Article 17 : Agent chargé de paiement

Le comptable chargé de paiement est l'agent comptable de l'Université de la Manouba.

ARTICLE 18: Frais d'enregistrement du contrat

Les frais d'enregistrement du contrat de marché seront à la charge du prestataire.

Article 19: Réglementation

Pour tout ce qui n'est pas stipulé aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution du marché éventuel sera régie par :

- Le code de la comptabilité publique.
- Le décret N°1039-2014 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.
- Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes de biens et de services
- Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes de biens et de services
- Tous les lois et les règlements applicables dans les marchés publics

Lu et accepté par le Soumissionnaire La Présidente de l'Université de la Manoubar

JOUHANNA GHERIB

Merche scientifica

LES CLAUSES TECHNIQUES

Article 01 : Rhéomètre Rotatif (Quantité : 01)

	Caractéristiques minimales exigées			
Marque et modèle à préciser				
Gamme de température	-20 to 180 °C			
Vitesse de rotation	0,01 à 1200 tr/min			
Plage de couple	De 0,25 to 75 mNm			
Plage de viscosité	Au minimum de 1 - 500 000 000 mPa.s			
Accessoires et sondes de	Au moins deux accessoires pour mesures des viscosité des milieux			
mesure	liquides et colloidaux exemples : lait, Yaourt, produits laitiers			
	Sondes de mesure de la température			
Mécanisme de réglage de la	Mécanisme de réglage de la température entre 0°C - 180°C			
température				
Affichage	Écran tactile ou LCD			
Paramètres	Courbes d'écoulements et de viscosité, Viscosité - Vitesse -			
D'affichage	Couple/contrainte – Température - Temps – Géométrie de mesure			
	Échelle de sensibilité – Date/heure - Choix des Langue :			
	Français/Anglais			
Précision	+/- 1 % de la pleine échelle			
Répétabilité	+/- 0,2 %			
Connexions pc/imprimante	Port RS232 et USB			
Logiciel	Logiciel professionnel pour l'acquisition des mesures et des condition			
×	des mesures avec possibilité d'export sur excel			
Options	Mécanisme de refroidissement ou Peltier ou cryostat			
	Ordinateur portatif optimal pour l'installation du logiciel fourni			

Annexes

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de la Manouba





Annexe 01 SOUMISSION1

Je soussigné ²
Dénomination de la société
Siège Sociale
Boite postaleVille
Société
Téléphones
Registre de commerce N°
Affiliation à la C.N.S.S N°dudu
Domiciliation bancaire
C.C.B N°
Certifie avoir recueilli par mes propres soins et mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présente consultation relatif à la consultation N° 02/2022—relatif à L'acquisition de matériels scientifiques dans le cadre du projet « ERASMUS+ SPAAT4FOOD » au profit De l'institut supérieur de biotechnologie de sidi Thabet . —, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts a- Le montant total de ma soumission (HTVA) : (en toutes lettres et chiffres) ³
b- Toutes taxes comprises (TTC): (en toutes lettres et chiffres)
Fait à

^{*}la présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges administratifs. 1

¹ La présente soumission doit être datée et signée

² Nom, prénom et qualité

³ Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné

République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique







Annexe 02

FICHE DES RENSEIGNEMENTS

N D ' G ' 1			
Adresse :			
Γéléphone :	Fax :	Mail	
	égration de l'entreprise		
	on		
	gistré :		
	RL, Anonyme,):		
Personne bénéficiant de 02/2022–relatif à l'acqui	procuration de signature de sition de matériels scientifiq	es documents relatifs a jues dans le cadre du pr	à la consultation N° ojet « ERASMUS+
SPAAT4FOOD » au pro	fit De l'institut supérieur de	e biotechnologie de sid	i Thabet.
	Fais	à le	
		signature et cachet d	
	Wale	. Signature et Cachel O	

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de la Manouba





Annexe 03

Déclaration sur l'honneur de non influence, de non faillite et qu'il n'était pas un agent public au sein de l'université de la Manouba, ayant cessé son activité depuis moins de cinq (05) ans

Je soussigné ou nous soussigné (1)	
Agissant en tant que (2)	
de la société ⁽³⁾	
Ci-après dénommer « le soumissionnaire » con	sultation N° 02/2022-relatif à l'acquisition de
matériels scientifiques dans le cadre du projet « l'institut supérieur de biotechnologie de sidi Tha	
 Déclare sur l'honneur de non faillite, de n'aver par personne interposée, des promesses, des d différentes procédures de conclusion du marché été un employé au sein de l'université de la Mar 	dons ou des présents en vue d'influer sur les é et des étapes de son exécution, et n'ayant pas
Fa	is à, le
(0	Date, signature et cachet du soumissionnaire)

¹⁾ Nom et prénom du signataire.
(2) Qualité du signataire.
(3) Raison sociale de la société.

⁽⁴⁾ Adresse Complète.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de la Manouba





Annexe 04

Engagement à assurer un service après-vente

Je soussigne	§			m'engage par
la	présente	en	ma	qualité
de				
	é			
à assurer un	service après-vente conce	ernant la consultatior	n N° 02/2022 relatif à	l'acquisition de
matériels sc	ientifiques dans le cadre	du projet « ERASM	IUS+ SPAAT4FOOD) » au profit De
l'institut sup	périeur de biotechnologie	de sidi Thabet.		
		ι	e soumissionnaire	
		Fait à	le	
		(0	achet et Signature)	

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de la Manouba





Annexe 05

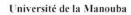
Bordereau des prix

 $\label{lem:consultation} Consultation N^{\circ}~02/2022-relatif~\grave{a}~L'acquisition~de~mat\'eriels~scientifiques~dans~le~cadre~du~projet~«~ERASMUS+SPAAT4FOOD~»~au~profit~De~l'institut~sup\'erieur~de~biotechnologie~de~sidi~Thabet~.$

Article	Désignation de l'article	Qté	PU HT	TVA	PU TTC	Prix Total TTC
	Rheomètre rotatif	01				
1	Mécanisme de refroidissement ou Peltier ou cryostat	01				
	Ordinateur portatif optimal pour l'installation du logiciel fourni	01				
J'ai 	arrêté le montant global du ma		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			t en lettres).

(Signature, date et cachet du soumissionnaire)

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique







Annexe 06

Formulaire des réponses

Caractéris	Caractéristiques techniques proposées	
Marque et modèle à précise	•	
Gamme de température	-20 to 180 °C	
Vitesse de rotation	0,01 à 1200 tr/min	
Plage de couple	De 0,25 to 75 mNm	
Plage de viscosité	Au minimum de 1 - 500 000 000 mPa.s	
Accessoires et sondes de mesure	Au moins deux accessoires pour mesures des viscosité des milieux liquides et colloidaux exemples : lait, Yaourt, produits laitiers	
	Sondes de mesure de la température	
Mécanisme de réglage de la	Mécanisme de réglage de la température entre	
température	0°C - 180°C	
Affichage	Écran tactile ou LCD	
Paramètres	Courbes d'écoulements et de viscosité, Viscosité	
D'affichage	- Vitesse - Couple/contrainte - Température -	
	Temps – Géométrie de mesure	
	Échelle de sensibilité – Date/heure - Choix des	
	Langue : Français/Anglais	
Précision	+/- 1 % de la pleine échelle	
Répétabilité	+/- 0,2 %	
Connexions pc/imprimante	Port RS232 et USB	
Logiciel	Logiciel professionnel pour l'acquisition des	
	mesures et des conditions des mesures avec	
	possibilité d'export sur excel	
Options	Mécanisme de refroidissement ou Peltier ou	
	cryostat	
	Ordinateur portatif optimal pour l'installation du	
	logiciel fourni	

République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de la Manouba





Annexe 07

Aspect service

Composantes	Caractéristiques minimales exigée	Caractéristiques proposées
	Conditions générales	
	Prospectus Constructeur	
Documentations fournies dans l'offre		
Documentations fournies	Documentation technique	
après installation	Manuel d'utilisation	
	Délai d'exécution	
Délai de livraison, installation et mise en marche	60 jours	
	Garantie	
Durée	1 ans	
Prestations couvertes	Pièces, main d'œuvre et déplacement	
Délais de réparation ou remplacement matériel	10 jours	

CACHET ET SIGNATURE DU FOURNISSEUR